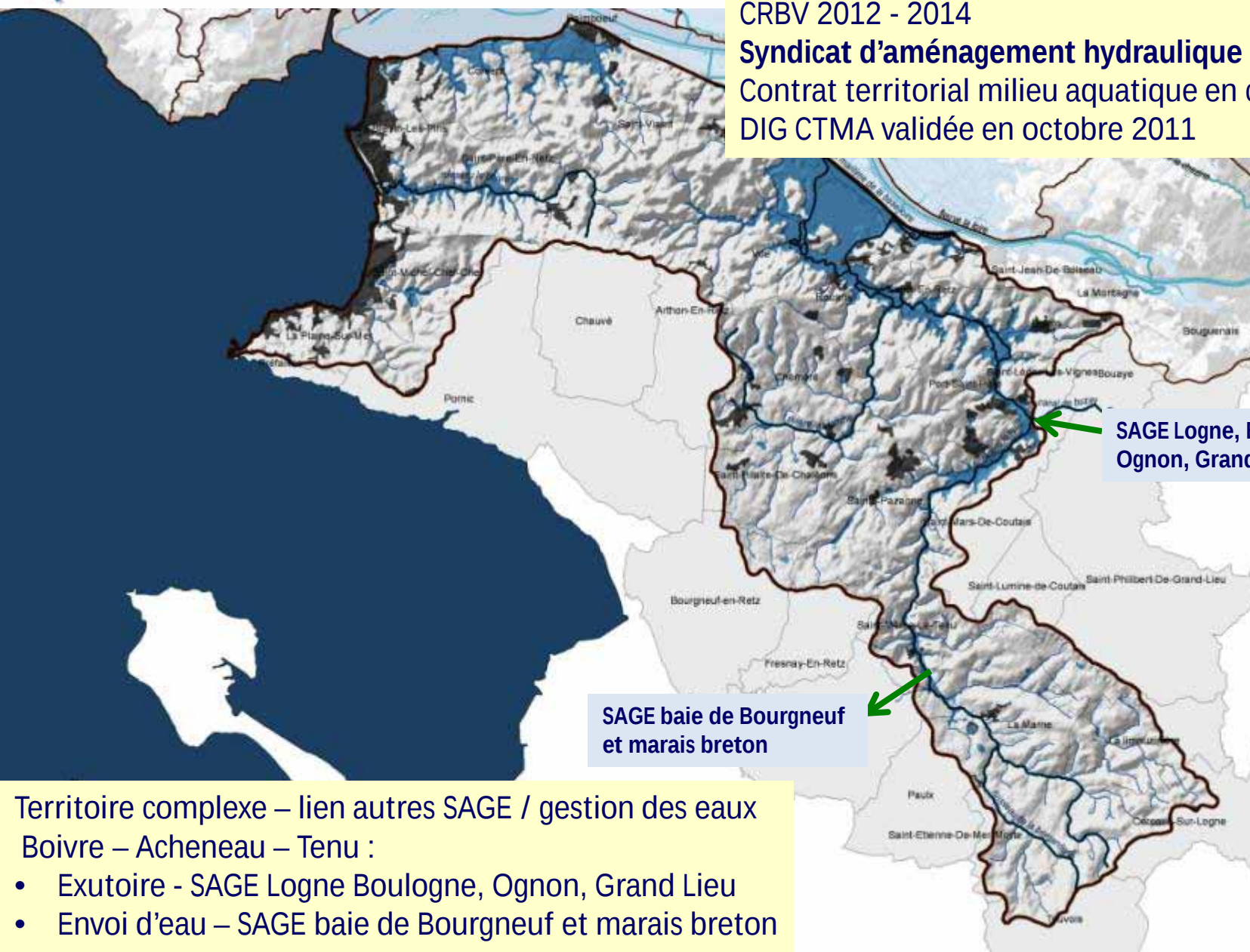


CRBV 2012 - 2014

Syndicat d'aménagement hydraulique du sud Loire

Contrat territorial milieu aquatique en cours

DIG CTMA validée en octobre 2011



**SAGE Logne, Boulogne,
Ognon, Grand Lieu**

**SAGE baie de Bourgneuf
et marais breton**

**Territoire complexe – lien autres SAGE / gestion des eaux
Boivre – Acheneau – Tenu :**

- Exutoire - SAGE Logne Boulogne, Ognon, Grand Lieu
- Envoi d'eau – SAGE baie de Bourgneuf et marais breton

CR

105 km de cours d'eau :

- Tenu qui devient Acheneau à l'exutoire du lac de Grand Lieu
- Blanche
- Boivre
- Canal maritime (outil de régulation pour la gestion hydraulique)
- Falleron (SAGE baie de Bourgneuf et marais breton)

65 000 ha dont plus de 7 450 ha de marais :

- Marais des îles du sud de l'estuaire de la Loire (Carnet, Maréchale, Massereau, Belle-Ile, Bois, Masses) – 2 400 ha
- Marais du sud Loire centre (Prairie de Tenu, de Buzay, marais de Vue, de la Martinière, de l'Acheneau et du Tenu) – 4 050 ha
- Marais du sud Loire aval (Giguenais, Prairies de Corsept, marais de St Viaud – St Père en Retz) – 1 000 ha



1. Cohérence et organisation : rappel des enjeux des territoires (1/3) :

Boivre - Acheneau - Tenu

Optimiser la coordination des acteurs : SAH/Union des marais/Syndicats de marais – SAH/acteurs du territoire

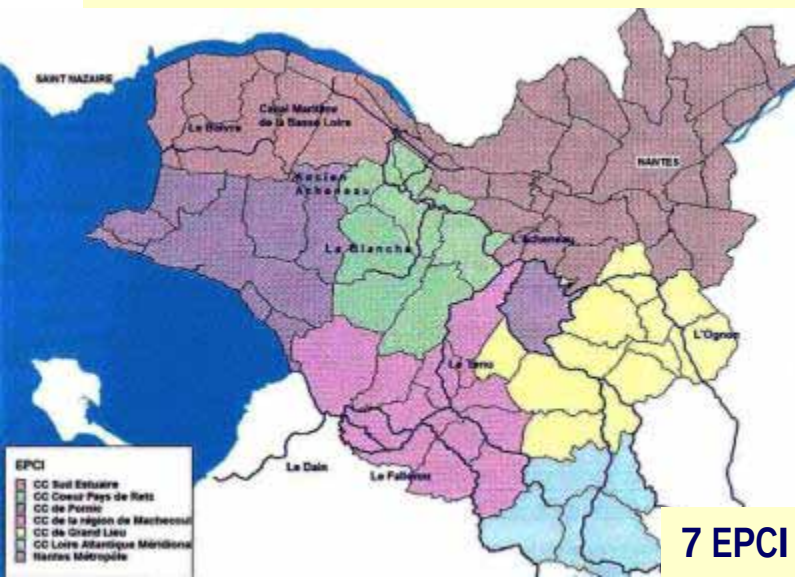
Définir les modalités d'une coopération entre ces acteurs publics et privés

Conforter l'outil technique de gestion hydraulique (SAH)

De nombreuses évolutions depuis l'approbation du SAGE.

- Évolution des statuts du SAH du sud Loire (étude CG 44). Renforcement des équipes, passage en régie, adhésion d'EPCI et de communes (à finaliser)
- Meilleure coordination avec Union des marais (transfert progressif de la propriété des ouvrages) et syndicats de marais

Bilan : vrai reconnaissance du syndicat à consolider



7 EPCI



9 syndicats de marais

1. Cohérence et organisation : rappel des enjeux des territoires (2/3) :

Boivre - Acheneau - Tenu

Définir des procédures de sensibilisation et de concertation

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc.) et prendre les moyens correspondants

Arrêter un règlement d'eau et prendre les moyens d'en assurer une lecture directe

Opérations inscrites au CBRV :

- Coordination et animation du CBRV – Syndicat d'aménagement hydraulique du sud Loire – *technicien milieu aquatique, administratif, frais de fonctionnement* - 182 700 €
- Communication - SAH du sud Loire – *plaque, site Internet* - 15 000 €
- Portage de l'étude préalable au CBRV /CTMA
- Réflexion pour la mise en place d'un règlement d'eau (cf. qualité des milieux).
 Pour mémoire, en juin 2011, courrier du Président de la CLE au Préfet 44 + Président SAGE Grand Lieu / réflexions en cours sur les niveaux du lac. Pas de réponse à ce jour.

1. Cohérence et organisation : rappel des enjeux des territoires (3/3) :

Boivre - Acheneau - Tenu

Définir en concertation un schéma de gestion des ruissellements répondant aux besoins de limiter les transferts de pollution diffuse (phosphore, phytosanitaires). Prendre les moyens techniques et d'animation nécessaire à sa mise en œuvre

- Réflexion engagée à l'échelle du SCOT / enjeu « haie »
 - Restauration du maillage bocager – Cdc Cœur Pays de Retz – 241 000 €
 - o Inventaire de la ressource
 - o 90 plans de gestion
 - o Communication / sensibilisation
 - o Restauration du maillage bocager
 - o Formations
- Ambition forte, délai court (3 ans)
Échéancier non précisé (sf. inventaire)

Préserver la charpente verte et agricole



2. **Qualité des milieux : rappel des enjeux des territoires (:**

Boivre - Acheneau - Tenu
Définir les modalités de gestion des milieux humides combinant agriculture et biodiversité
Pérenniser les activités agricoles et les accompagner par des mesures agro-environnementales
Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques
Conforter l'outil de gestion hydraulique des marais

Opérations inscrites au CBRV :

Programme de travaux milieux aquatiques – Syndicat d'aménagement hydraulique du sud Loire

- Gestion ripisylve en marais :
 - o Désencombrement végétal et embâcles – 153 528 €
 - o Entretien et protection des berges – 3 000 €
- Actions sur les fossés – *bac dévaseur, restauration, atterrissement, gabarit, connexions* – 710 946 €
- Restauration de la qualité morphologique des cours d'eau – *ripisylve, lit* - 142 241 €
- Renaturation du lit, diversification des habitats – ruisseau Guignardais à Bouaye – 12 150 €
- Entretien et restauration d'ouvrages hydrauliques – *réfection des OH, des ouvrages de franchissement, amélioration du franchissement piscicole* – 666 090 €
- Études complémentaires – 55 000 € dont réflexion / règlement d'eau
- Suivi des actions et indicateurs – SAH du sud Loire – *analyse de sédiments, pêche de sauvetage, indicateur hydro biologique, pêche électrique* – 19 850 €.

2. Qualité des milieux : rappel des enjeux des territoires :

Boivre - Acheneau - Tenu
Définir les modalités de gestion des milieux humides combinant agriculture et biodiversité
Pérenniser les activités agricoles et les accompagner par des mesures agro-environnementales
Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques
Conforter l'outil de gestion hydraulique des marais

Opérations inscrites au CRBV :

- Lutte contre les plantes envahissantes – SAH du sud Loire – *étude d'un prototype utilisable par les CUMA* – 20 000 €
- Inventaire des zones humides et des cours d'eau
 - o Cdc Cœur Pays de Retz (7 communes) - 44 500 €
 - o Groupement de commande des communes de la cdc Sud Estuaire (6 communes) - 56 212 €
- Restauration zones humides :
 - o Site de la Guignardais – Bouaye – *fonction hydraulique + renaturation : déblaiement, ouvrage sous chaussée, communication, suivi et évaluation* - 165 300 € - lien mesure compensatoire (?)
 - o Site de la Rive – St Léger les Vignes – *zone humide en bord de cours d'eau* - 14 000 €
 - o Site du Prévard – St Léger les Vignes - *reprise agriculture extensive* – 48 900 €
- Préservation d'une zone humide – Rouans – *aménagement sentier pédestre par la pose d'une passerelle, panneaux de sensibilisation* – 28 760 €



Rive :

- Curage et régalinge
- Travaux paysagers
- Panneaux de sensibilisation

Prévart :

- Défrichage des parcelles
- Restauration des douves
- Restauration des fossés
- Aménagement de sentier
- Passerelle piétonne
- Panneaux de sensibilisation

3. Qualité des eaux : rappel des enjeux des territoires :

Boivre - Acheneau - Tenu
Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)
Définir des modalités de gestion de rejet adaptées au contexte de marais

Opérations inscrites au CBRV :

- Plan de désherbage communal :
 - o Rouans & Sainte Pazanne - *mise à jour de l'étude, formation, matériel pour chemins sablés / stabilisés, balayeuse* – 24 200 €
 - o Port St Père, St Même le Tenu, St Mars de Coutais, La Marne, Bourgneuf en Retz - *étude du plan de désherbage* – 32 046 €
- Achat de matériel désherbage alternatif :
 - o Cdc de Machecoul – *désherbeur à vapeur, à brosse, rabot de piste, coupe bordure* – 34 000 €
 - o Saint Brévin – *désherbeur thermique* – 23 800 €

4. Gestion quantitative et alimentation en eau : rappel des enjeux des territoires :

Boivre - Acheneau - Tenu
Coordonner pour une gestion équilibrée de la ressource (irrigation ...)

Pas d'action spécifique mais consolidation de l'outil et des infrastructures permettant une gestion hydraulique globale. Règlement d'eau à définir (cf. qualité des milieux)

A noter (hors CBRV) une réflexion en cours sur l'alimentation des mares de chasse

Bilan du CRBV:

- Cohérence et organisation - 3 actions – 2 maîtres d'ouvrage – 438 700 €
- Qualité des milieux - 14 actions – 6 maîtres d'ouvrage – 2 140 477 €
- Qualité des eaux - 4 actions - 9 maîtres d'ouvrage – 114 046 €

21 actions pour un total de 2 693 223 €

Estimation des aides de la Région - 21 actions – 958 637 €

Taux moyen de l'aide : 35.6 %

Indicateurs de suivi et de résultats pour chaque action

Synthèse :

Un très important travail préalable ayant eu pour objectif de conforter la place du SAH du sud Loire

Cœur du contrat : la mise en œuvre du programme de restauration des milieux aquatiques 1 980 505 €

Autres actions « milieux aquatiques » intéressantes. Deux actions plus ponctuelles, justification à la marge / objectifs du SAGE

Amélioration de la connaissance des zones humides et cours d'eau

Actions sur les haies (BV prioritaire) – démarche intéressante mais ambitieuse (échelle de territoire / délai CRBV de 3 ans) or pas d'échéancier de mise en œuvre notamment / aménagements - travaux

Actions sur les phytosanitaires

Objectifs à court et moyen termes :

Asseoir la place du SAH du sud Loire en organisant la coordination des acteurs dans ce premier contrat

Développer les relations avec les autres collectivités pour construire un futur contrat présentant une gamme d'actions plus large